

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR OBTENIR LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Biologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation	: contact@mupras.com
Prise en charge	: pec@mupras.com
Adhésion et changement de statut	: adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : 02679 Société : Retraite RAI

Actif Pensionné(e) Autre :

Nom & Prénom : Bouzera Dr. Abdelmajid BOUZERA

Date de naissance : 01/04/1952

Adresse : Lot ATTADANNE RUE 6 N° 59 EL OULFA

Tél. : 02 66 38 97 34 Total des frais engagés : 1897,50 Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : 04/10/2021

Nom et prénom du malade : Bouzera Dr. Abdelmajid BOUZERA Age : 70 ans

Lien de parenté : Lui-même Conjoint Enfant

Nature de la maladie : Gr. disper. ischémique

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à Centre Allal Ben Abdellah Le : 24/10/2021

Signature de l'adhérent(e) : J. B.

Le : 24/10/2021
Dr. Abdelmajid BOUZERA
Dr. Abdelmajid BOUZERA
Médecin Colonel
Professeur à l'Institut Pasteur
Chef de Service de Cardiologie
Hôpital Militaire Avicenne Marrakech
INPE: 101 104 172

Dr. Abdelmajid BOUZERA
Dr. Abdelmajid BOUZERA
Médecin Colonel
Professeur à l'Institut Pasteur
Chef de Service de Cardiologie
Hôpital Militaire Avicenne Marrakech
INPE: 101 104 172

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
04/10/2011				Dr. Abdelmajid BOUZEDDIA Médecin Colonel Professeur en Générale Chef de Service de Cardiologie Hôpital Militaire Avicenne Marrakech INPE : 101104172
20/10/2011				

EXECUTION DES ORDONNANCES

EXECUTION DES ORDONNANCES			
Cachet du Pharmacien	Date	Montant de la Facture	
PHARMACIE RÉSIDENCE ANNAIM Dr Siham GERRAOUI Docteur en Pharmacie Résidence Annaïm - Oulfa 05 22 89 43 09 - Casablanca	01.10.21	129755	

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaire, ainsi que le bilan de

المملكة المغربية
القوات المسلحة الملكية
المستشفى العسكري ابن سينا

ROYAUME DU MAROC
FORCES ARMEES ROYALES
HÔPITAL MILITAIRE AVICENNE
MARRAKECH

Sanofi-aventis Maroc
Route d' Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca
Copaxix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca
Copaxix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca
Copaxix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca
Copaxix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

118001 082018 118001 082018

ERDA

Cardiologie
Hôpital Marrakech

06/10/2021

PHARMACIE RESIDENCE ANNAJM
Siham GUERRAOUI
Docteur en Pharmacie
Résidence Annajm - Oulfa
Tel: 05 22 89 43 09 - Casablanca

37,00 p3.

(B)

144,50 p3.

X6 20

Dr. Abdellatif BOUZERDA
Médecin Colonel
Professeur Maître

Chef de Service de Cardiologie
Hôpital Militaire Avicenne Marrakech
INPE: 101 104 172

2000 144,50

130,750

Sanofi-aventis Maroc
Route de Rabat -R.P.1,
Ain seba Casablanca
Copaxix 75mg/100mg
b30 cp
P.P.V : 270,00 DH

6 118001 082018

118001 082018 118001 082018

ERDA

Cardiologie
Hôpital Marrakech

06/10/2021

PHARMACIE RESIDENCE ANNAJM
Siham GUERRAOUI
Docteur en Pharmacie
Résidence Annajm - Oulfa
Tel: 05 22 89 43 09 - Casablanca

37,00 p3.

(B)

144,50 p3.

X6 20

Dr. Abdellatif BOUZERDA
Médecin Colonel
Professeur Maître

Chef de Service de Cardiologie
Hôpital Militaire Avicenne Marrakech
INPE: 101 104 172

2000 144,50

130,750

37,00

37,00

37,00

144,50

LOT: P04
PER: 04/2022
PPV: 144 DH50

144,50

LOT: P04
PER: 02/2022
PPV: 144 DH50

ول بستي

سنفستين

LOT: P04
PER: 08/2022
PPU: 91,00 DH

LOT: P03
PER: 08/2022
PPU: 91,00 DH

LOT: P04
PER: 08/2022
PPU: 91,00 DH